



Semaine de la sécurité civile – 3 au 9 mai 2015

La Ville de Saint-Colomban désire sensibiliser les citoyens à l'importance d'être bien préparés pour faire face aux sinistres

Saint-Colomban, le 1^{er} mai 2015 – Le Service de sécurité incendie de la Ville de Saint-Colomban, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, souhaite souligner la Semaine de la sécurité civile, qui aura lieu du 3 au 9 mai sous le thème « La nature ne pardonne pas! Ne soyez pas à sa merci! », mais souhaite également sensibiliser la population à l'importance d'être bien préparé à toutes catastrophes naturelles.

C'est pourquoi, tout au long de cette semaine, de l'information en matière de sécurité civile sera disponible à la bibliothèque de Saint-Colomban en plus d'un exemple d'une trousse 72 heures. La population est invitée à s'informer sur cet important sujet et à profiter de l'occasion pour participer au tirage d'une trousse 72 heures. De plus, lors de la Fête du printemps, qui aura lieu les 30 et 31 mai au parc Phelan, les citoyens sont invités à s'entretenir avec des représentants du Service de sécurité incendie et du 63^e groupe scout de Saint-Colomban.

Le Québec n'est pas à l'abri des sinistres

Les sinistres comme les inondations, les vents violents ou les glissements de terrain sont de plus en plus fréquents au Québec, notamment en raison des changements climatiques. Aucune région, aucune municipalité, aucune entreprise, aucune organisation ni aucun citoyen ne peut se croire à l'abri des sinistres. Le Service de sécurité incendie invite les citoyens à s'informer sur les sinistres qui peuvent se produire dans leur localité et à avoir en tout temps à la maison assez d'eau et de nourriture non périssable pendant au moins trois jours afin de subvenir aux besoins dans les cas où l'électricité ou l'eau potable viendrait à manquer pour une longue période.

Pour plus de renseignements sur la Semaine de la sécurité civile, rendez-vous à l'adresse :

www.securitepublique.gouv.qc.ca

Quelques mots sur la Ville de Saint-Colomban

Ville de plus de 14 000 habitants, Saint-Colomban a été fondée vers les années 1820 par des colons irlandais. Depuis 2010, Saint-Colomban a obtenu son statut de Ville. Elle est située à 50 minutes au nord de Montréal, près des autoroutes 50 et 15 de même qu'à proximité des routes 158 et 117. Faisant partie de la MRC de La Rivière-du-Nord, la ville s'étend sur une superficie de 95 km carrés. Saint-Colomban est un endroit en pleine nature, avec ses grands espaces et sa forêt, laquelle occupe plus de 85 % de la superficie totale du territoire. Plusieurs lacs s'y trouvent de même que les rivières Bonniebrook, Bellefeuille ainsi que la rivière du Nord. C'est avec une préoccupation de respect de la nature et de l'environnement que *La nature habitée* est devenu le slogan de la Ville de Saint-Colomban. Pour obtenir plus d'informations sur la Ville, consultez le site Internet à l'adresse www.st-colomban.qc.ca ou le site Facebook à l'adresse www.facebook.com/Ville.Saint.Colomban.

Information

450 436-1453 / info@st-colomban.qc.ca